

ANNEZAY

*Charente-Maritime, canton Tonnay-Boutonne,
arrondissement Saint-Jean-d'Angély, 175 habitants*

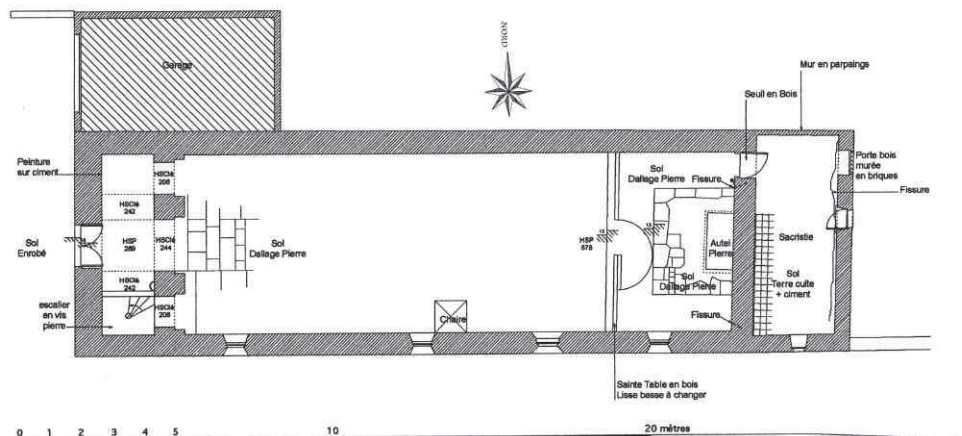


1

Annezay (Charente-Maritime)
Église Saint-Pierre

1. Vue sud-ouest de l'édifice
2. Plan (V. Segonne-Debord, arch.)

Le village d'Annezay est situé à une dizaine de kilomètres au nord de Tonnay-Boutonne, aux confins des départements de la Charente et de la Charente-Maritime, dans une région particulièrement disputée lors des guerres religieuses du XVI^e siècle. Une partie du territoire de la commune appartient au site créé par le barrage de Puyrolland sur la Trézence. L'ÉGLISE SAINT-PIERRE, qui est située au centre du bourg, a été construite, ou reconstruite (il n'y a nulle trace cependant d'édifice antérieur) en 1702. Son plan est celui d'un rectangle étroit et très allongé. Une sacristie a été accolée tardivement à l'est et un



2



3



4



5



6

3. Façade sud

4. Façade est du clocher

5. Façade occidentale vue de l'intérieur

6. Pavage de la nef

7. Vue intérieure vers le chœur

garage en appentis à l'ouest. L'édifice est dominé par un élégant clocher à deux niveaux, dont la tour, de plan rectangulaire, est coiffée d'un dôme en pierre, cantonné aux angles de quatre balustres. Ce clocher est le seul élément architectural de l'édifice. Les dates de 1691 et de 1746 sont portées sur celui-ci. Le mur gouttereau nord est percé de quatre ouvertures en plein cintre, à des hauteurs variables. L'intérieur de l'édifice est couvert d'un berceau en lattes plâtré et dallé en pierres. Le revers de la façade occidentale est orné d'une tribune à laquelle on accède par un escalier de pierre, à vis. Cette tribune qui repose sur deux piles appareillées, s'ouvre au premier niveau par trois arcades, fermées par une balustrade d'appui en pierre de très bonne facture : c'est la même entreprise qui, à l'évidence, a élevé le clocher et la tribune intérieure. Il apparaît que, ultérieurement, des tirants ont été placés au départ des arcs en plein cintre de la tribune, tandis qu'à l'extérieur, étaient apposées à la base du clocher des potences et des ancrages métalliques pour prévenir le mouvement des maçonneries, l'église étant sans doute implantée sur un sol mal stabilisé. Le projet, élaboré par la commune et l'architecte, consiste dans l'amélioration de l'état sanitaire des maçonneries par l'établissement d'un drainage périphérique et le remplacement des enduits en ciment dans les parties basses des murs gouttereaux par un enduit chaux et sable. Pour l'aménagement des abords de l'édifice, il est prévu de créer un perron et de supprimer le garage qui serait remplacé par un espace végétal. La Sauvegarde de l'Art français a accordé une aide de 5 000 €, en 2010, pour la réfection de la couverture et l'ensemble du projet.



7

Françoise Bercé